



## Colloque à Condom (Gers) – 18 et 19 octobre 2018

### Les chemins de Saint-Jacques à l'épreuve des temps. Voies multiples pour des itinéraires d'aujourd'hui

#### Résumés des communications

**Christophe ALCANTARA, Maître de conférences, UT Capitole, IDETCOM**

**Martine REGOURD, Professeur, UT Capitole, IDETCOM**

*Analyse sémiologique des traces numériques visibles sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle : marcheurs ou pèlerins ?*

Les chemins de Saint-Jacques sont présents sur le web et les réseaux sociaux. Les marcheurs, les pèlerins qui empruntent les chemins sont autant de témoins du chemin, comme de leur chemin et laissent des traces numériques, visibles et publiques sur les réseaux sociaux. Cette communication propose d'analyser un corpus d'une quinzaine de comptes Instagram de marcheurs-pèlerins. Ce réseau social, centré sur la publication et le partage de photos, est l'objet d'une étude sémiologique menée sur un corpus de près de 5000 photos. L'enquête de terrain permet de saisir la réalité, telle que vécue et perçue par les marcheurs-internautes. L'analyse de ce corpus singulier éclaire ces témoignages numériques avec une profondeur et une perspective qui dépasse largement la mise en scène de soi, souvent évoquée dans les études de communication sur les réseaux sociaux.

**Marie BASSANO, Professeur, UT Capitole, CTHDIP**

*La destination fait-elle le Chemin ? Interrogations médiévales autour du Pèlerinage.*

Le pèlerin est une figure bien connue du Moyen Age occidental, dont, pendant des siècles, les tours et les détours nourrissent un fertile imaginaire social, entretiennent des structures institutionnelles et des solidarités informelles, et tissent des réseaux terrestres et métaphysiques à l'échelle de la Chrétienté. Mais sous le masque de l'apparente familiarité, cette figure ne cesse pourtant d'interroger les juristes médiévaux, qui hésitent sur sa qualification et peinent à tracer les contours de sa protection. Parmi ces interrogations, celles portant sur le chemin parcouru ne sont pas les moins complexes, mêlant finalité et matérialité du pèlerinage et laissant entrevoir une conception du Chemin bien éloignée de nos perceptions contemporaines.

**Georges BERTIN, GRECO-CRI Groupement Européen de recherches COordonnées – Centres de Recherches sur l'Imaginaire**

*Le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, un chemin initiatique ?*

*Mon pronostic est, dit Pantagruel,  
que par le chemin nous n'engendrerons pas mélancolie.  
François Rabelais, Le Tiers Livre.*

L'expérience du « Camino de Compostela » est d'abord une expérience existentielle. Personnelle, lumineuse et transformatrice pour celui qui s'y adonne, elle appartiendrait à la catégorie de l'intransmissible puisque justement liée au sujet et à ses propres intimités (de *intimus*, ce qui est intime, ne peut être communiqué) mais, pour autant, elle ne saurait résister à l'analyse.

Dans cette communication, nous nous proposons de traiter ce qui fut d'abord une aventure personnelle et aussi une recherche action. Il s'agira d'une description basée sur une enquête de terrain : interviews de pèlerins, registres d'inscription, notes de motivation, consultation, à Santiago, des archives de la Confrérie, mise en commun de paroles de pèlerins. Elle nous conduira à une interprétation fondée sur les catégories de l'anthropologie symbolique (Gilbert Durand), De fait, les rites et rituels pratiqués sur le chemin sont à faire parler (i.e. *donner sens*) en référence aux systèmes d'images rencontrés. Entre lâcher prise et quête du sacré, il s'agit d'un voyage symbolique convoquant les quatre éléments des anciens pour un nouvel âge des pratiques religieuses.



**Stéphane BOURDONCLE, Professeur, Lycée de Mirepoix**

*Lo(s) camins de sant Jacme. Occitanité des chemins jacquaires.*

Arles, Le Puy en Velay, Moissac, Conques, Toulouse, ... autant de noms qui jalonnent l'identité des chemins de pèlerins en terre occitane. Celle-ci constitue un espace de convergence des routes venant d'Europe. Dès lors, comment relier chemins de pèlerinage et langue et culture occitanes ? Quelles réalités socio-culturelles, linguistiques, toponymiques et historiques peut-on confronter à ces voies de la spiritualité chrétienne ?

Quelles représentations associer aux chemins jacquaires au cours de l'histoire ?

C'est un voyage, un humble pèlerinage proposé à travers les paysages, la langue, la littérature et l'histoire occitane.

**Hélène BRUNET DE COURREGES, Maître de conférences, Université de Rouen, Centre Universitaire Rouennais d'Études Juridiques**

*« En chemin vers Compostelle avec de nouveaux athlètes de Dieu ? »*

Depuis les années 80, le renouveau des pèlerinages dont celui de Compostelle a mis en évidence un rapport un temps oublié entre la foi et l'effort physique, non pas dans une perspective doloriste, mais plutôt dans une logique de revalorisation du corps et de l'effort physique. Le corps, parfois sujet de méfiance retrouve une place plus juste dans la théologie comme dans la vie spirituelle. Le long pontificat de Jean-Paul II surnommé « l'athlète de Dieu », ses catéchèses sur la théologie du corps, le contact étroit qu'il a su nouer avec la jeunesse notamment au travers de l'institution des Journées Mondiales de la Jeunesse participent à ce phénomène de renouveau du pèlerinage, que ce soit vers Lourdes, Rocamadour, Saint Jacques de Compostelle et bien d'autres lieux. Au-delà même des pèlerinages, c'est bien du rapport entre l'âme et le corps dont il est question dans la spiritualité catholique de ces dernières années. Nous nous proposons donc, dans cette contribution, d'examiner les différents aspects de cette spiritualité de ceux que l'on peut qualifier de "nouveaux athlètes de Dieu".

**André CABANIS, Professeur émérite, UT Capitole, CTHDIP**

*Les ambiguïtés du classement UNESCO : le cas des chemins de Saint-Jacques.*

Accueilli par ceux qui en bénéficient comme un argument à faire valoir du point de vue touristique, le classement UNESCO se présente en effet comme un témoignage de qualité du site et/ou du monument concerné. C'est bien ainsi que le conçoivent ceux qui le sollicitent. C'est aussi un engagement du point de vue de la préservation de l'élément classé, ce qui peut se traduire par des rappels à l'ordre de la part de l'UNESCO, voire par la perte de l'inscription. Cet engagement peut se révéler en contradiction avec l'objectif touristique. Il est intéressant d'observer comment les chemins de saint Jacques surmontent cette contradiction.

**Renaud CARRIER, Professeur, Université de Pau et des Pays de l'Adour**

*Les chemins de Saint Jacques dans les Pyrénées Atlantiques. Les modes de gestion et de valorisation singuliers et différents en Béarn et au Pays Basque.*

Depuis une vingtaine d'années le tourisme jacquaire dans les Pyrénées Atlantiques a fait l'objet de politiques publiques d'autant plus intéressantes à analyser qu'elles ont été déclinées différemment en Béarn et au Pays Basque. Cette étude développera les spécificités de chacun de ces « petits » pays dans leur mode de gestion et de valorisation des chemins, compte tenu d'une part des contraintes diverses liées aux conflits d'usage et d'intérêts particuliers et d'autre part dans le cadre des rapports transfrontaliers.



### **Bertrand CLERGEOT, Géomètre Expert foncier DPLG, XMGE**

*Les chemins de Saint Jacques de Compostelle dans le Gers : sécurisation d'un itinéraire de randonnée aux abords des voies circulantes.*

Problématique en 2004 : trop de marcheurs et trop de risques d'accidents sur certaines routes départementales, lesquelles RD se trouvent être en lieu et place des itinéraires initiaux des chemins de St Jacques de Compostelle. Le Conseil général du Gers (actuel Conseil départemental) a donc pris l'initiative avec la DDE de l'époque de déporter ces itinéraires sur les « bas-côtés » des routes, en procédant aux négociations et achats systématiques des emprises nécessaires auprès des riverains propriétaires privés. Ces procédures ont reçu le soutien technique et juridique des Géomètres Experts, via l'intervention de la SARL XMGE, Géomètres Experts en Occitanie. Il sera présenté au public le type de procédure engagée, les aspects juridiques et techniques de ces opérations, mais également la dimension historique et patrimoniale qui a permis quelquefois de convaincre certains propriétaires récalcitrants.

### **Charles-André DUBREUIL, Professeur, Université de Clermont-Auvergne, Centre Michel de l'Hospital**

*La sécurité des biens et des personnes sur les chemins de Compostelle.*

La sécurité des biens et des personnes sur les chemins de Compostelle pose de nombreuses questions juridiques liées à la pluralité des acteurs susceptibles d'intervenir, des troubles pouvant se réaliser et des personnes mises en cause. En effet, les chemins de Compostelle traversent tant des fonds publics (relevant du domaine public ou du domaine privé) que privés – certains faisant d'ailleurs l'objet d'une protection particulière au titre du droit de l'environnement –, ce qui implique l'intervention de différentes catégories d'acteurs dont la responsabilité peut être engagée sur des fondements différents selon la nature du bien concerné et celle des personnes concernées. À cette complexité s'ajoute la difficulté de déterminer les autorités publiques ou personnes compétentes pour assurer la sécurité des biens et des personnes puisque, selon la portion considérée, peuvent intervenir tant le représentant de l'État, les différentes catégories de collectivités territoriales ainsi que des associations de droit privé. Aussi, on peut assister à un concours ou à une concurrence de compétences en la matière qu'il est intéressant d'étudier.

### **Jean-Charles JOBART, Premier conseiller au Tribunal administratif de Toulouse**

*Gouvernance et plan de gestion des biens de Saint-Jacques de Compostelle : l'exemple du Gers.*

Les paragraphes 108 et 109 des Orientations pour la mise en œuvre de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel adoptée par la Conférence générale de l'Unesco le 16 novembre 1972 précisent : « Chaque bien proposé pour inscription devra avoir un plan de gestion (...) qui devra spécifier la manière dont la valeur universelle exceptionnelle du bien devrait être conservée, de préférence par des moyens participatifs. »

La logique Unesco est aujourd'hui de moins en moins étatique. De plus en plus, les acteurs locaux sont à l'origine des procédures de classement et des actions de gestion des biens. La gestion des biens ne peut donc se faire que localement en partenariat avec les acteurs de terrain. L'instruction n° 2012/004 du 12 avril 2012 de la Direction générale des Patrimoines relative à la gestion des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO propose la mise en place de commissions locales, présidées par les préfets de département et propres à chaque bien. Celles-ci décident du plan de gestion, déterminent les grandes orientations et la stratégie à long terme du bien et assurent la surveillance des bonnes pratiques de conservation et de protection.

Concernant les chemins de Saint-Jacques de Compostelle dans le Gers, cette commission locale, présidée par le sous-préfet de Condom, réunit des représentants de la DRAC et de la DREAL, le conseil départemental, les élus locaux, maires et présidents d'EPCI, les offices du tourisme, les propriétaires des biens, les associations locales et, bien sûr, les autorités ecclésiastiques. L'intervention sera l'occasion de faire un retour d'expérience de ce qui a été fait ces deux dernières années dans le Gers.



### **Didier KRAJESKI, Professeur, UT Capitole, IEJUC**

#### *Le rapport du chemin à la propriété.*

Alors qu'il est courant d'affirmer que l'absoluité, l'exclusivité, sont des caractères essentiels de la propriété, la façon dont le droit régit les chemins vient remettre en question ces idées ou, à tout le moins, conduit à les relativiser. Dans la sphère juridique, le chemin entretient en effet des rapports complexes avec la propriété. Il peut limiter celle-ci ou justifier des formes de propriété collectives.

À partir de quelques exemples choisis parmi les différentes sortes de chemin, il s'agira de déterminer les rapports entretenus entre chemin et propriété. Au-delà, il s'agira de savoir si ressortent de l'analyse des enseignements qui pourraient être généralisés ou, en tout cas, appliqués à d'autres objets juridiques.

### **Christian LAVIALLE, Professeur émérite, UT Capitole**

#### *Le régime juridique des Chemins de Saint-Jacques.*

Les Chemins de Saint-Jacques ont été inscrits sous cette dénomination dans la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Il s'agit d'un bien qui comprend, au-delà des voies de communication permettant aux pèlerins d'aller se recueillir sur le tombeau présumé de Saint-Jacques, les édifices nécessaires pour satisfaire leurs besoins matériels et spirituels. L'ensemble laissant une empreinte durable sur les territoires desservis qui témoigne des courants culturels et économiques de circulation dans l'Europe chrétienne du Moyen-Âge.

Il sera d'abord examiné comment ces chemins ont été juridiquement inscrits dans les lieux, depuis lors appropriés, qu'ils traversent. Une reconnaissance de leur emprise et tracé fut le préalable ce qui a impliqué une procédure débouchant sur leur homologation comme chemins de grande randonnée, voie séculière des marcheurs d'aujourd'hui. Ces chemins, principalement déployés dans nos campagnes, ont le plus souvent le statut de chemins ruraux appartenant en conséquence selon le code rural au domaine privé des communes mais ils peuvent aussi emprunter des rues ou des routes relevant alors du domaine public voire traverser des propriétés privées devenant alors avec l'accord des propriétaires chemins d'exploitation, de desserte ou de servitude.

Seront ensuite présentés les effets de ce mode d'inscription. Effets en l'occurrence juridiques puisque la conséquence la plus immédiate est la promotion, la grande visibilité de ce parcours devenu une des destinations les plus prisées de tous les randonneurs, pèlerins ou non. Ce classement et le statut juridique qui lui est associé ainsi que l'action de l'ACIR, association dédiée à l'animation de ces itinéraires, d'une part permettent le libre accès et la libre circulation sur les voies concernées des différents usagers. D'autre part ils assurent une protection qui rend effective la circulation en préservant ce cheminement contre les fermetures, empiètements et en permettant son entretien et celui des édifices, notamment les ponts, comme dans le Gers celui d'Artigues sur l'Osse, qui le jalonnent, entretien qui, de surcroît, conditionne le maintien du bien dans le Patrimoine mondial de l'UNESCO.

### **Michel MARTINEZ, Maître de conférences, UT Capitole, Département des Langues et Civilisations**

#### *La promotion du « Chemin aragonais » : axe stratégique du gouvernement aragonais pour le développement durable et la projection du territoire.*

Le « Chemin aragonais » constitue le train d'union entre la « Voie toulousaine » et le « Camino francés ». Beaucoup moins fréquenté que le « Chemin navarrais », et après des années d'absence de politiques publiques locales, le gouvernement autonome de l'Aragon a décidé en 2016 de miser sur le « Chemin aragonais » pour en faire un axe majeur de la promotion internationale de la Communauté autonome en accentuant sa visibilité sur le chemin le plus connu au monde, classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Il s'agira de cibler les enjeux de cette politique de promotion et les différentes actions menées ou prévues pour faire connaître et reconnaître à l'international, non seulement le « Chemin aragonais » mais aussi l'ensemble de l'Aragon.

#### *Mots-clefs*

Développement territorial ; Développement durable ; Tourisme culturel ; Tourisme rural ; Aragon et projection internationale ; Aragon et Chemin de Saint-Jacques de Compostelle.





**Manuel SECO LAMAS, Université Jean-Jaurès**

*El Camino de Santiago, entre lo sacro y lo profano*

### *Sujet*

Analyse des réactivations institutionnelles dont le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle a été objet depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, notamment avec la création de l'évènement Xacobeo en 1993, avec lequel le gouvernement galicien prend en charge le Chemin et finit même par contrôler la célébration des Années Saintes Jacques. Mise en perspective de l'objet patrimonial qu'est le Chemin, du concept même de patrimoine et de l'attachement affectif de la population à celui-ci. Analyse du Chemin de Compostelle en tant que dispositif, œuvre d'art, acte individuel et réseau commun.

### *Mots-clefs*

Chemin de Saint-Jacques, Saint-Jacques de Compostelle, religion, pèlerinage, routes de pèlerinage, culture, société, politique, sociologie, universalisation, démocratisation, pluridisciplinarité, patrimoine, globalisation, turistification, mercantilisation, massification

### *Problématique*

Le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle connaît, depuis 1993, un essor de fréquentation et développement grâce aux actions de réactivation, protection et promotion menées par le gouvernement galicien en collaboration avec le gouvernement municipal de Compostelle, le gouvernement espagnol et plusieurs institutions européennes. Reprenant la célébration des Années Saintes Jacques, les pouvoirs civils écartent le rôle de l'Église sur le Chemin – sans pour autant ignorer l'importance de la religion – afin de désacraliser le Chemin, quelque part pour mieux le sacrifier ; autrement dit, pour démocratiser la pratique du pèlerinage et l'ouvrir à des motivations autres que pieuses. Or, aujourd'hui, les ambitions touristiques semblent prendre le dessus sur les dimensions culturelle, patrimoniale et sociale du Chemin. La ville de Saint-Jacques de Compostelle connaît elle aussi une hausse du secteur touristique qui, bien qu'elle ait des aspects positifs, inquiète la population et le gouvernement locaux. Le Chemin et la ville de Saint-Jacques de Compostelle sont-ils en train de devenir le faire-valoir du gouvernement galicien et espagnol en détriment de leur identité ? Les valeurs véhiculées dans le Chemin au-delà du religieux – valeurs sociales et humaines, de rencontre de l'autre, valeurs culturelles et patrimoniales, de partage et de vivre-ensemble – se voient-elles menacées par un succès touristique pour lequel il n'est pas prêt ? La population locale traversée par les chemins qui mènent à Saint-Jacques se sent elle concernée, attachée au patrimoine qui constitue le Chemin ? Y a-t-il un vrai travail de valorisation et protection du Chemin, ou serait-ce la promotion qui prend le dessus ? L'identité européenne que l'on fait incarner par le Chemin est-elle réelle et reconnue par les différents peuples de l'Europe ? Où se trouve désormais l'Église, son rôle dans le Chemin et dans la ville de l'apôtre ? L'universalisation du Chemin, idée initiale de la récupération menée par les pouvoirs séculaires, devient mondialisation, avec massification et mercantilisation en conséquence ? Telles sont les questions suscitées par l'inévitable institutionnalisation et désacralisation de l'œuvre d'art qu'est le Chemin vers Compostelle.